

ENQUETE PUBLIQUE BASE LOISIRS DESNES

Par arrêté municipal en date du 12 février 2016, le maire de la commune de Desnes a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la demande de Permis d'Aménager (Base de Loisirs) sur la Commune de Desnes.

Monsieur Daniel PEQUEGNOT a été désigné commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Jean-Luc MILLET a été désigné commissaire enquêteur suppléant par décision du 08 février 2016.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Desnes **du vendredi 18 mars 2016 à 14h au mardi 19 avril 2016 à 19h**. Le public pourra consulter le dossier d'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie : mardi de 10h à 19h et vendredi de 14h à 19h.

Le commissaire-enquêteur recevra le public à la mairie de Desnes **le vendredi 18 mars de 14h à 18h, le samedi 2 avril 2016 de 9h à 12h, et le mardi 19 avril 2016 de 17h à 19h**.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie, par courrier à transmettre à M. le commissaire-enquêteur : Mairie de Desnes 1 place de la mairie 39140 DESNES, par mail : mairie.desnes@free.fr en précisant ENQUETE PUBLIQUE. A l'expiration du délai de l'enquête le commissaire enquêteur dispose d'un délai de 30 jours pour transmettre à Monsieur le Maire son rapport et ses conclusions qui seront consultables en Mairie.